

Bibliothèque numérique

medic@

Rouveau. - Le centenaire de l'Ecole de
médecine de Nantes

*In : France médicale, 1909, p.
272-4, 292-6
Cote : 90194*

Urée = 12 gr. 410.

Acide urique = 0,320.

Chlorures en NaCl = 2.340.

Phosphates en P₂O₅ = 1.500.

Mucine = Traces.

Glucose = 49,93 o/oo (100 gr. au total).

Diazo-réaction d'Ehrlich — négative.

Rapports biologiques normaux.

Examen microscopique : cellules épithéliales ; leucocytes abondants, beaucoup de microorganismes ordinaires et de nombreux cristaux de phosphate ammoniacal-magnésien.

N. B. — Cette analyse d'urine indique des échanges notablement diminués, car l'urée, les phosphates, etc., sont au-dessous de la normale. De plus, le poids des éléments fixes (89, 10) n'est pas en rapport avec la quantité de glucose par litre (49, 93).

A la lettre reproduite ci-dessus, le Dr Laumonier répondit en conseillant l'usage du Glycogène Clin à la dose de 0 gr. 20 pro die, et un régime alimentaire modéré dans lequel figureraient des hydrates de carbone, sous forme de pommes de terre et de riz ou de pâtes de céréales au prorata de leur utilisation. — Aucun autre médicament.

A ce traitement, il fut répondu en juin par la lettre suivante :

« Mon état s'est sensiblement amélioré et je suis vos indications avec exactitude. Le volume d'urines que j'émetts dans les 24 heures est tombé à 1.600 gr. Densité = 1039; Glycose 31 p. 100 (50 gr. au total).

« Devant le résultat que me donne le Glycogène, je n'ai aucun doute que ce soit l'insuffisance du glycogène hépatique qui détermine chez moi le diabète. En ce qui concerne le Glycogène médicamenteux, vaut-il mieux que je le prenne après chaque repas? Quand dois-je augmenter la dose de 0 gr. 20, que vous m'avez indiquée?

« Mon diabète ne me donne plus aujourd'hui, ni soif, ni sécheresse de la peau. Au contraire, je transpire abondamment. Ma température normale est de 36°.

« Un de mes collègues, Prince de la Médecine à Buenos-Aires, m'a recommandé la lévulose, car, d'après lui, les recherches récentes de Guyot ont prouvé que le diabète est une manifestation de l'arthritisme microbien, voisin du rhumatisme articulaire aigu, extrêmement contagieux, dont le point de départ serait dans les gencives et la muqueuse naso-pharyngée. Qu'y a-t-il de certain dans tout cela? En tout cas mon confrère ordonne la lévulose, qu'il croit bienfaisante parce qu'elle agirait par antagonisme microbien, et dont il aurait obtenu de bons résultats. Je n'en ai pas pris cependant pour me conformer à vos recommandations... »

Le Dr Laumonier répondit à son confrère argentin

de ne pas croire à la théorie microbienne du diabète, ni à sa contagiosité qui ne sont ni l'une ni l'autre démontrées, et de continuer l'usage du Glycogène, aux mêmes doses, en observant scrupuleusement la diätétique qui lui a été prescrite.

A la date du 25 novembre 1908, nouvelle lettre.

« Je ne sais comment vous remercier des conseils que vous m'avez prodigés, et combien j'ai de plaisir à vous apprendre que, depuis deux mois, mon glucose a complètement disparu, bien que je mange maintenant des aliments contenant du sucre et tous les hydrates de carbone ordinaires. Mes digestions se font très bien et j'ai repris toutes mes forces... »

« Dois-je continuer à prendre du Glycogène? »

Le Dr Laumonier conseille de continuer le Glycogène encore pendant un ou deux mois et de le prévenir ensuite si le sucre faisait sa réapparition après cessation du médicament. A ce jour (30 juin 1909), aucune nouvelle n'a été reçue qui laisse supposer que le glucose se soit montré dans l'urine.

Nous ne tenons pas à faire suivre ces deux observations de commentaires ; ils ne pourraient qu'en affaiblir la valeur. Il faut remarquer néanmoins que ces diabètes d'apparence peu graves et de signification probablement arthritique (plus nette toutefois dans le premier cas que dans le second, où l'élément nerveux semble prédominant) avaient résisté aux médications classiques, appliquées en pleine connaissance de cause par des médecins sur eux-mêmes et par conséquent scrupuleusement et correctement suivies et n'ont été amendés et guéris — comme on peut du moins le supposer jusqu'à présent — que par le Glycogène. Ce sont là de nouveaux succès à l'actif de ce médicament, qui réussit admirablement, dans les diabètes arthritiques et hépatico-nerveux, quand il est prescrit à temps et employé avec méthode et discernement.

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE NANTES

Le samedi 3 juillet, l'Ecole de Médecine de Nantes et l'Internat des Hôpitaux ont fêté le Centenaire de leur fondation, sous la présidence de M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique. M. Clemenceau, ancien élève de l'Ecole, qui avait été invité à présider la cérémonie, s'était excusé par une lettre que lut, au début de la séance, M. le préfet de la Loire-Inférieure.

De nombreux discours furent prononcés soit à la cérémonie même, soit au banquet qui suivit. Parmi ceux-là nous reproduisons celui de M. le professeur Rouzeau, qui avait pris pour sujet : l'Ecole de Médecine de Nantes depuis ses origines jusqu'à nos jours.

« Au temps jadis, Nantes était le chef-lieu de l'Université bretonne et sa Faculté de Médecine, fondée en 1460, en

même temps que les autres Faculté de l'Université, était contemporaine de celles de Caen, d'Angers, de Poitiers et de Bordeaux, c'est-à-dire de toutes celles de l'ouest de la France.

De plus, notre ville fut dotée, dans le cours du XVIII^e siècle, d'une Ecole de Chirurgie, que nous voyons organisée, dès l'année 1741, au sein de l'antique communauté, ou collège, de ses maîtres chirurgiens.

Ce que furent ces deux vénérables institutions, emportées en 1793 par la rafale révolutionnaire, il est facile de le deviner : elles furent à Nantes ce qu'elles furent partout ailleurs en France, ce que pouvaient être des écoles tenues systématiquement éloignées des hôpitaux et qui ne s'appuyaient guère que sur de stériles discussions scholastiques.

Ni l'une ni l'autre, d'ailleurs, ne peuvent être regardées comme les ancêtres de l'école dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire ; elles n'en furent que les précurseurs.

Plus modeste est l'origine de l'Ecole de Médecine de Nantes.

I

École libre de l'Hôtel-Dieu.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, il entra dans les attributions du premier des chirurgiens internes de l'Hôtel-Dieu, le gagnant-maître, comme on l'appelait, de faire des cours d'anatomie et de chirurgie aux vingt-cinq ou trente apprentis chirurgiens qui étaient admis, en qualité d'externes, à l'intérieur de l'établissement, pour y suivre la visite des malades et s'y initier à la pratique des pansements.

A l'aurore de la Révolution, ces cours de l'Hôtel-Dieu prirent une singulière importance entre les mains de Bacqua, dernier gagnant-maître de cet établissement. Dès sa nomination à ce poste, au mois de mai 1789, Bacqua s'était fait remarquer par le soin tout particulier qu'il apportait à la préparation de ses cours, par la clarté de ses leçons, et par la distribution méthodique de son enseignement, qui forma dès lors un cours complet de chirurgie. Bientôt il devait être l'un des chirurgiens les plus en vue de province, le Desault de Nantes, comme on disait parfois. Un buste modelé par notre célèbre statuaire nantais, Jean Debay, nous a conservé la physionomie fine et distinguée de ce maître dont notre Ecole s'honore et de qui la mort, en 1814, prit les proportions d'un deuil public.

Vers le printemps de 1793 le poste de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, vacant après la retraite de Chizeau, fut donné à Darbefeuille. Ce fut là, Messieurs, un événement considérable pour notre ville.

Darbefeuille, démonstrateur à l'ancienne école de chirurgie, chirurgien en chef de l'hospice des Orphelins, était un de ces travailleurs infatigables dont la ténacité est capable de triompher de tous les obstacles. Il était né pour professer et, toute sa vie, il professa avec passion. Anatomie, chirurgie, médecine, accouchements, hygiène, thérapeutique, chimie, physique, le trouvaient également prêt : son activité dévorante se prêtait à tout. A lui seul, il était un corps de professeurs.

A peine admis dans le collège des maîtres en chirurgie de Nantes (1787), il avait ouvert, rue du Chapeau-Rouge, un cours libre de médecine et de chirurgie, qui avait immédiatement été fort suivi. Comprenant l'importance prépondérante

de l'enseignement clinique, il avait aussi, dès l'année 1791, à force de démarches et d'importunités arraché au Directoire du département l'autorisation, pour lui et ses élèves, de suivre la visite des malades de l'Hôtel-Dieu, d'assister aux pansements, et cela, non pas seulement dans les salles d'hommes, mais encore dans celles des femmes.

Vous ne vous représentez pas, Messieurs, j'en suis sûr, quelle était l'importance de la révolution accomplie. L'administration hospitalière ne s'en remit jamais et, après avoir langui quelques mois, elle finit par donner sa démission en masse.

Aussitôt nommé au poste des chirurgiens en chef de l'Hôtel-Dieu, Darbefeuille y transporta son enseignement : son Ecole y fusionna avec celle de Bacqua, et tous les deux, dès lors, avec l'aide de Desray, second chirurgien de l'Hôtel-Dieu, collaborèrent côté à côté à l'œuvre commune.

Cela dura jusqu'au mois de novembre 1796, époque à laquelle Bacqua quitta le service de l'Hôtel-Dieu. Darbefeuille resta seul à la tête de l'Ecole, utilisant la bonne volonté de ses deux collègues, le premier et le deuxième chirurgiens de l'établissement, à qui furent réservées désormais les modestes fonctions de répétiteurs. Un règlement, intervenu au mois de janvier suivant (12 janvier 1797), entre lui et l'Administration hospitalière, donna comme un cachet officiel à l'institution et ainsi se trouva constituée, sous sa forme définitive, cette Ecole libre de Médecine de Nantes, qui devait tant d'années encore, rendre de si grands services à notre pays.

Elle fonctionna, en effet, sans interruption, jusqu'au mois d'octobre 1808.

Certes, elle n'était pas brillamment installée, l'Ecole de l'Hôtel-Dieu, dans les locaux étroits, obscurs, et disons le mot, infects, où avaient professé pendant tant d'années tous les gagnant-maîtres de l'Hôtel-Dieu. Mais, Messieurs, la bonne volonté chez les maîtres, la nécessité chez les élèves, d'apprendre vite, à une époque où le temps était si précieux, suppléaient à tout.

Les registres de cette Ecole ont été perdus, comme ceux de la Faculté de Médecine, comme ceux de l'Ecole de Chirurgie, comme ceux de l'Université. On sait cependant que, plus d'une fois, le nombre des élèves dépassa la centaine et on doit croire qu'en moyenne il devait être d'une soixantaine au moins. Les circonstances les y amenaient de tous les points de la France.

Un très grand nombre en sortaient après un an, quelquefois, deux ans d'études, pour prendre du service dans les régiments ou à bord des vaisseaux de la République ; mais beaucoup aussi pour aller à Paris, s'inscrire sur les registres de l'Ecole de santé, afin d'y continuer leurs études et, plus tard, lorsque le doctorat fut rétabli (1803), pour en affronter les épreuves.

Plusieurs de ces nouveaux docteurs devaient, à quelques années de là, être l'honneur du corps médical nantais : tels, les Nouel, les Palois, les Mahot, les Maisonneuve, les Fouré, les Cochard, les Lafond, etc.

D'autres, enfin, devaient être appelés par la destinée à figurer sur une plus vaste scène.

C'était l'angevin Fizeau, devenu plus tard médecin des Quinze-Vingts et professeur de pathologie interne à la Faculté de Paris.

C'était le lorrain Pariset, plus tard médecin de la Salpêtrière, associé libre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'A-

cadémie de Médecine ; Pariset, l'élegant orateur, le brillant écrivain, dont les Eloges, autant de chefs-d'œuvre n'ont peut-être jamais été égalés.

Mais que sont ces noms, si distingués pourtant, auprès de celui de Laënnec ! S'il est un titre de gloire que l'Ecole de Nantes peut revendiquer avec un juste orgueil, c'est d'avoir formé le plus grand médecin peut-être des temps modernes. Pendant cinq années entières, Laënnec suivit en effet les cours et les exercices de notre Ecole et, dès son arrivée à Paris, il commença à se signaler à l'attention de tous de la façon que vous savez.

Cours d'instruction médicale de l'Hôtel-Dieu.

Ecole secondaire de Médecine. — Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

En 1790, Vicq d'Azyr, dans son rapport bien connu sur la réorganisation de l'Enseignement de la médecine, avait désigné Nantes, avec Bordeaux, Strasbourg, Montpellier et Paris, comme les sièges qui lui paraissent plus particulièrement désignés des cinq Collèges de Médecine qu'il y avait, suivant lui, à créer en France.

Finalemment, ces cinq Collèges s'étaient réduits à trois qui, sur le rapport de Fourcroy, en 1794, et sous le nom d'Ecoles spéciales de santé, avaient été établis à Paris, à Montpellier et à Strasbourg.

On n'avait pas tardé à reconnaître qu'il y aurait quelque avantage peut-être à en créer un quatrième dans l'ouest de la France. Nantes, bien entendu, s'était mise sur les rangs, mais les choses étaient restées en l'état et tout se termina, pour elle, par l'obtention, en 1808, d'une de ces Ecoles d'ordre secondaire, comme il venait d'en être fondé dans plusieurs villes et, notamment dans l'ouest, à Caen, à Poitiers et à Angers.

Dans l'esprit du Souverain, cette création était destinée surtout, sous le titre de *Cours d'instruction médicale établis à l'Hôtel-Dieu de Nantes*, à assurer le service médical des hôpitaux de notre ville : maîtres et élèves devaient, en effet, y concourir. On n'avait pas admis que la nouvelle Ecole dut prétendre plus que les autres Ecoles, ses congénères, à autre chose qu'à former de simples officiers de santé, et encore n'avait-il pas paru nécessaire qu'on fut obligé d'en suivre les cours pour obtenir ce modeste diplôme !

Sous le rapport de l'organisation, on peut dire qu'elle représente une tentative d'application de la pure conception révolutionnaire de l'enseignement de la médecine. Fourcroy, dans son rapport de 1794, n'avait-il pas été jusqu'à qualifier de gothique le rattachement des Facultés de Médecine aux Universités ! Peut-être allait-il un peu loin, mais qui sait si l'on n'y reviendra pas un jour ?

L'Ecole de Nantes était placée sous la direction de l'Administration hospitalière : à celle-ci incombaient le soin de veiller au maintien de la discipline, celui de percevoir les droits d'inscriptions, celui de régler aux professeurs leurs modestes honoraires et de pourvoir aux dépenses d'entretien, plus modestes encore, de l'Ecole. Les cours et exercices devaient avoir lieu dans l'intérieur de l'Hôtel-Dieu. Les professeurs étaient au nombre de six, nommés par le Ministre de l'Intérieur, et l'un d'eux, élu par ses collègues, devait, sous le nom de secrétaire, les représenter devant l'Adminis-

tration hospitalière. Pas de costume d'ailleurs, l'Ecole ne relevant pas de l'Université. Enfin, les trois élèves internes en exercice devaient, en qualité de répétiteurs, prendre une part effective à l'enseignement. L'Ecole ne délivrait pas de diplômes.

En somme, le décret du 4 mars 1808, qui avait créé l'Ecole de médecine de Nantes, n'était que la consécration officielle pure et simple de l'œuvre à laquelle Bracqua et Darbeneuf avaient consacré tant d'années de leur existence.

Mais, Messieurs, peut-être allez-vous trouver que je me montre un peu sobre de dates à propos d'un événement dont nous célébrons aujourd'hui le Centenaire. Je dirai donc que le règlement ministériel qui organisa l'Ecole et créa l'internat des hôpitaux est du 31 mars ; la nomination des professeurs, du 28 juin ; l'inauguration, du 1^{er} août et l'ouverture des cours, du 1^{er} octobre. La première distribution des prix n'eut lieu qu'au mois d'août 1810.

Par contre, vous ne vous attendez sans doute pas à ce que je vienne vous raconter ici, par le menu, comment, le 18 mai 1820, les Cours d'instructions médicales devinrent l'*Ecole secondaire de médecine*, furent soustraits à l'autorité du ministre de l'Intérieur et rattachés, en partie, à l'Université ; comment, le 31 mars 1841, ce rattachement devenant plus intime, l'Ecole secondaire de Médecine fut transformée en *Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie* ; comment, le 30 mai 1855, elle fut encore une fois réorganisée et dotée du privilège de conférer les diplômes d'officier de santé et de pharmacien de 2^e classe : comment enfin, le 3 novembre 1865, après 50 ans d'attente et de réclamations, elle quitta le bouge ignoble où elle était reléguée depuis sa fondation et fut installée dans les locaux qu'elle occupe encore aujourd'hui. Sans doute, mes chers collègues, vous ne considérez plus du même œil que vos prédécesseurs ce *Palais* dont ils étaient si fiers et qui donnait, alors, à l'Ecole de Nantes, une situation hors de pair au milieu de toutes les Ecoles de France. Mais passons.

On se tromperait étrangement, Messieurs, si l'on supposait un instant que les transformations successives subies par notre école, depuis le jour de son installation première, entraînèrent avec elles une augmentation continue et parallèle du nombre des élèves. C'est qu'en même temps d'autres événements s'étaient produits, dont les uns, d'ordre général, étaient de nature à faire baisser en France le nombre des étudiants en médecine, et dont les autres, d'un caractère plus local et qu'il serait assez délicat de rappeler ici, agissant dans le même sens et avec non moins d'intensité, devaient entraîner plus spécialement l'afflux des élèves de l'Ecole de Nantes. Aussi, Messieurs, ne devrez-vous pas trop vous étonner, si je viens vous dire maintenant que, de cent, et plus, qu'il était parfois à l'Ecole libre, le nombre des étudiants à l'Ecole officielle tomba successivement aux moyennes annuelles de 62 (Cours d'instruction médicale), 52 (Ecole secondaire), et 40 (Ecole préparatoire).

Par exemple, ce qui n'avait pas diminué, c'était la qualité des élèves.

Presque tous, aspirant au doctorat ; un nombre infime d'officiers de santé. Telle fut, dès le début, la caractéristique fort remarquée de l'Ecole de Nantes.

Rousseau.

(A suivre.)

Traitemennt des douleurs abdominales.

Le Journal des Praticiens publie une leçon de M. Le Gendre sur le traitement des douleurs abdominales. Nous en extrayons ce qui concerne le péritoine et le foie.

La douleur est très intense dans la *péritonite aiguë*. Le meilleur moyen de la calmer est l'application de glace. Mais celle-ci doit couvrir toute la surface de l'abdomen. Trop souvent on se contente d'un petit sac de glace, tout à fait insuffisant. On doit bien expliquer à l'entourage du malade qu'il s'agit de faire la réfrigération la plus étendue possible, ce qu'on obtient, soit avec une très large vessie, soit, plus habituellement, avec plusieurs vessies placées l'une à côté de l'autre; de façon à recouvrir tout l'abdomen, depuis le pubis jusqu'à l'épigastre, et d'un flanc à l'autre. Cette application sera maintenue jusqu'à ce que la douleur ait cédé.

Dans les péritonites localisées, à point de départ appendiculaire ou pelvi-péritonéal, on soulage la douleur par la glace, mais souvent aussi par les émissions sanguines, qu'on obtient par l'application de sanguines, préférables aux ventouses scarifiées. En même temps, il faut immobiliser l'intestin par la morphine ou l'opium en suppositoire. Chez certains sujets atteints de péritonite sub-aiguë peu douloureuse, ou même seulement de périctonisme, la glace est mal supportée et amène parfois une exacerbation de la douleur alors qu'elle cède aux applications très chaudes.

Dans les formes chroniques, on produit parfois un soulagement par les badigeonnages de collodion élastique sur toute la surface de l'abdomen. Ils agissent par soustraction de la paroi au contact de l'air, et, d'autre part, la rétraction lente du collodion facilite l'évacuation et empêche la distension gazeuse de se produire. On se trouve bien de l'application, particulièrement sur les points où on sent la crémation amidonnée, d'une série de vésicatoires ou de pointes de feu. On peut employer dans le même but les applications de sina-pismes, de glaïacol, de teinture d'iode.

Dans certaines formes de péritonite tuberculeuse, la laparotomie produit la cessation de la douleur. Le foie est le siège de douleurs multiples. Les douleurs péri-hépatiques limitées à l'hypochondre droit, ou irradiées vers le diaphragme, sont calmées, suivant les circonstances, par les applications de glace, les applications chaudes, ou les émissions sanguines locales. Il en est de même dans les congestions aiguës du foie.

A ces moyens on peut joindre l'emploi des purgatifs; chez les cardiaques, la digitale. Quelquefois, on se trouve bien du calomel à doses massives ou réfractées. Il faut prescrire en outre un régime sévère.

Les plus violentes douleurs de la région hépatique tiennent aux maladies des voies biliaires; la colique hépatique en est le type. A défaut d'injections morphinées, on peut prescrire au malade des suppositoires contenant un centigramme de morphine ou cinq centigrammes d'extrait thébaïque associé à la belladone. Comme moyens accessoires, on fera des applications très chaudes sur la région hépatique, et on prescrira des bains chauds prolongés.

Quand la douleur est devenue moins intense et que la crise se prolonge, on facilite l'écoulement biliaire et l'expulsion des calculs par l'administration de l'huile d'olives, soit à haute dose, 100 grammes d'un seul coup, soit la glycérine dans de l'eau alcaline, soit à petites doses et quotidiennes, soit encore par le remède classique de Durande, ou les perles d'éther et de téribenthine. Très utile est aussi l'éther amylo-valériaque.

Particulièrement suggestifs sont les cas où la douleur prolongée tient à l'impossibilité d'expulser le contenu de la vésicule, à cause du volume des calculs, ou de leur tassement. Il y a alors des contractions incessantes, constituant la colique vésiculaire. Il ne faut pas méconnaître cette lithiasis cystique, pour laquelle il y aurait danger à préconiser les cures fortes comme Vichy : ici l'intervention chirurgicale est seule logique et urgente.

L'élément douloureux par lui seul, la douleur persistante sans ictere, indique formellement l'opération de cholécystotomie ou cholécystectomie.

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE NANTES

(fin)

Un nombre énorme d'internes, et d'internes distingués, fournis aux hôpitaux de Paris. A la promotion de 1851, c'est Henry qui arrive le second et Marcé le troisième; à celle de 1858, le premier est Jüon, battant Craveilhier; le troisième, Pihan-Dufeillay, et le neuvième Marcellin Douillard. Au concours de 1855 entre les internes, c'est Le Gousais qui décroche la médaille d'or, cette fameuse médaille d'or qui décide si souverainement pour l'ordinaire de la vie d'un étudiant; à celui de 1845, c'est Pierre Jousset; en 1855, c'est Alfred Henry, et en 1861, François Joüon. Mais passons, il faut citer les hommes faits plutôt que les distinctions obtenues par les élèves.

C'est Mériadec Laennec, chef de clinique à la Faculté, principal collaborateur de son illustre cousin dans la mise sur pied de la deuxième édition du *Traité d'Auscultation* et éditeur de la troisième.

C'est Chassaignac, c'est Maisonneuve, ces deux illustres, envers qui la postérité s'est montrée assez ingrate : l'hommage de 1901 a été si tardif!

C'est Constantin Bonamy, le grand anatomiste, professeur à l'Ecole de Toulouse, l'auteur, en collaboration avec

Broca, du traité célèbre, si merveilleusement illustré par Beau.

C'est Le Cadre, dont le souvenir vit encore dans la mémoire des Havrais.

C'est Boucher de la Ville-Jossy, médecin des hôpitaux de Paris.

C'est Just Lucas-Championnière, le fondateur du *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, ce grand vulgarisateur des choses de la médecine, si parfaitement oublié, lui aussi, de ce corps des praticiens de France, à qui il rendit tant et de si signalés services.

C'est Chaillous, son collaborateur de la première heure.

C'est Gustave Richelot, le fondateur de l'*Union Médicale*.

C'est Louis-Victor Marcé, l'aliéniste célèbre, mort, si jeune, médecin de Bicêtre et agrégé de la Faculté, auteur d'un *Traité des maladies mentales*, demeuré classique.

C'est le pauvre Benjamin Anger, chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine, agrégé de la Faculté, dont les éclatants débuts furent si vite obscurcis par un mal implacable.

C'est Marcellin Douillard, le savant modeste, si apprécié à Paris, dont les écrits sur la réorganisation de l'enseignement médical en France pourraient aujourd'hui être lus avec tant d'intérêt : Marcellin Douillard, le créateur du Sanatorium d'Argelès, dont les conceptions en matière de prophylaxie de la tuberculose étaient si en avance sur son temps.

C'est Emile Reliquet, le professeur fameux à l'Ecole pratique, le spécialiste célèbre...

Ce sont tous ces maîtres excellents de notre Ecole, à qui nos prédécesseurs et nous avons dû et devons le meilleur peut-être de ce que nous avons appris ; hommes éminents pour la plupart, et dont beaucoup eussent pu briller au premier rang sur une plus vaste scène : Thibaud ; Marion de Procé ; Le Gouais ; Malherbe, le chef de service incomparable ; Auguste Mshot ; Eugène Bonamy ; Auguste Marcé ; Gély, l'inventeur de la suture intestinale et du cathétérisme curviligne ; Letenneur ; Hélie, l'anatomiste fameux ; j'allais citer Guépin, mais notre école n'a eu que l'honneur, déjà fort grand, de compter au nombre de ses maîtres le célèbre philanthrope, importateur à Nantes de la science ophtalmologique ; c'est Henry, c'est Chenantais, l'opérateur impeccable ; Edmond Vignard, Trastour, François Jouon...

C'est enfin cette pléiade de praticiens distingués qui ont exercé la médecine avec tant d'honneur et de distinction dans les villes et dans les campagnes du pays nantais...

Et encore ne cité-je pas ceux qui entraînés par une vocation artistique ou littéraire irrésistible, ont abandonné la profession médicale au moment où ils avaient déjà commencé à s'y distinguer, comme Battaille, le chanteur célèbre, comme Emile Cossé, auteur d'ouvrages réputés d'économie politique, bienfaiteur de notre Ecole...

Eafin, il est admis qu'on ne peut citer les vivants. Il nous faut donc nous incliner devant l'usage, regrettant de ne pouvoir, quelque fiers que nous en puissions être, proclamer ici les noms de tous ces maîtres éminents, dont la Faculté de Médecine, le Muséum, le Val-de-Grâce, l'Institut, l'Académie de Médecine, la Société de Chirurgie s'honorent à si juste titre qui nous entourent ici, et qui, dans cette haute situation que leur a faite leur talent, n'ont pas rougi de se rappeler les temps heureux de leur insouciante jeunesse, passée sur les bancs de notre Ecole et dans les salles de

nos hôpitaux, nous faisant le grand honneur de se réunir aujourd'hui à nous dans cette fête de famille.

III

Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie

La cession de Strasbourg à l'Allemagne, en 1871, avait fait disparaître une de nos Facultés de Médecine. Il fallait la remplacer, on parlait même d'en créer d'autres.

C'est alors que Paul Bert mit au jour son fameux projet de loi. Reprenant, sans la pousser si loin, la pure conception révolutionnaire de l'enseignement médical, il transformait en Ecoles professionnelles les Facultés de Médecine et les Facultés de Droit, tout en les laissant rattachées à l'Université. Il créait six Universités, à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Montpellier, à Nantes et à Lille, autour des Facultés de Médecine qui, d'après lui, devaient être installées dans chacune de ces villes. Pour Paul Bert, en effet ce n'était pas la place des Facultés, déjà existantes, de droit, de sciences ou de lettres, qui devait décider de la place des Facultés de Médecine, c'était la place des Facultés de Médecine qui devait entraîner celle des Universités.

C'est alors aussi que bien des villes posèrent leur candidature demandant à être choisies comme sièges des futures Facultés : Besançon, Bordeaux, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Rennes, Toulouse... Nantes, on peut le croire, n'avait pas été une des dernières à poser la sienne. En fait, on peut dire que, depuis 1795, cette dernière candidature l'avait été d'une façon permanente, et, plus d'une fois, les réponses obtenues n'avaient pas été de nature à la décourager. Mais jamais, la demande de Nantes n'avait été faite avec autant d'entrain, de fermeté, de verve et de persévérance, qu'elle le fut en 1871 et 1872 : c'était à ne pas croire qu'elle émanât de Nantais.

Nantes, vous le savez, Messieurs, fut choisie en première ligne, pour recevoir la Faculté émigrée de Strasbourg : c'était l'hommage de la France envers la province mutilée.

Les demandes des autres villes furent renvoyées par l'Assemblée Nationale à l'examen d'une Commission. Wurtz, rapporteur de cette Commission, devait conclure, quelques mois plus tard (15 juin 1873), à ce qu'il n'y avait à prendre en considération que les demandes de Bordeaux, de Lyon de Nantes et de Lille, ces quatre villes étant les seules à présenter, sous le triple rapport de la situation géographique du chiffre de la population et de l'importance du centre hospitalier, les conditions élémentaires qu'on était en droit d'exiger d'une Faculté de Médecine.

A la suite de ce rapport de Wurtz, l'Assemblée Nationale décida que les quatre villes sus-mentionnées, ainsi que celles de Marseille et de Toulouse, seraient invitées à faire connaître l'étendue des sacrifices qu'elles étaient disposées à consentir en vue de l'établissement dans leurs murs d'une Faculté de Médecine.

Ici, Messieurs, permettez-moi de jeter un voile discret sur ce qui se passa à Nantes à cette heure solennelle. Il y a dans l'histoire des villes, comme dans celle des hommes, de ces moments d'aberration que les anciens attribuaient à l'intervention directe d'une divinité hostile :

Quos vult perdere Jupiter dementalat.

Bref, notre ville, après tout ce mouvement qu'elle s'était

donné depuis 1871, après toutes les démarches qu'elle avait faites, montra soudain qu'elle était disposée à se déclarer satisfaite si on voulait bien lui accorder seulement une de ces Ecoles de rang supérieur qu'on parlait de créer, sortes d'intermédiaires entre les Facultés et les Ecoles préparatoires, transformation d'attente et préface d'une transformation ultérieure en Faculté.

Au mois de février 1874, notre Ecole et nos hôpitaux recevaient la visite de Paul Bert, qui avait été chargé de se rendre compte sur place des ressources des Ecoles intéressées.

Vous connaissez tous, Messieurs, au moins de réputation, le mémoire du regretté savant, qui fut annexé au procès-verbal de la séance du 4 avril 1874 de l'Assemblée Nationale. Vous savez avec quels éloges il parlait de Nantes, comme d'un centre tout indiqué, non seulement pour une Faculté de médecine, mais encore pour une Université. Les raisons qu'il faisait valoir avec tant de bonheur sont, bien entendu, celles qui avaient frappé Wurtz et, avant lui, tous les gens compétents sans exception, Cuvier entre autres. Vous savez avec quel étonnement P. Bert constatait que rien n'avait encore été fait pour créer un centre d'enseignement supérieur dans une ville si remarquable, disait-il, par ses grands et magnifiques hôpitaux, et où le mouvement scientifique s'était toujours montré si intense, malgré l'étrange abandon dans lequel elle avait été laissée successivement par tous les gouvernements. Sous les réticences convenables, sous les réserves avec lesquelles son opinion était exprimée, on devinait sans peine, chez l'auteur, quelques regrets de ce que notre ville ne se fût pas, le moment venu, montrée plus généreuse, et de ce que nos prédécesseurs eussent laissé voir tant de modestie dans l'appréciation de leurs mérites personnels...

Paul Bert, Messieurs, concluait à ce que des Facultés de Médecine fussent créées sans retard à Lyon et à Bordeaux, et des Ecoles de plein exercice à Lille et à Nantes, en regrettant que Toulouse et Marseille, trop voisines de Montpellier, ne pussent, à son avis, prétendre, elles aussi, à subir cette dernière transformation.

Le 14 juillet 1875, l'Assemblée Nationale créait les *Ecoles en plein exercice*; le 24 décembre suivant, notre Conseil municipal votait les crédits nécessaires; le 28 décembre, le Conseil Général suivait le mouvement; et, le 28 janvier 1876, un décret présidentiel constituait l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Nantes, qui était inaugurée le 20 avril suivant.

Désormais, l'Ecole de Médecine de Nantes était en possession du privilège de conférer toutes les inscriptions aux aspirants au doctorat, ou au diplôme de pharmacien de 1^{re} classe, et de leur faire subir dans son sein tous les examens de fin d'année. Nos étudiants allaient pouvoir faire toutes leurs études à Nantes, jusqu'au moment de passer leurs examens probatoires. Inappréciable avantage pour une Ecole capable, comme l'a toujours été celle de Nantes, de fournir à ses élèves toutes les ressources cliniques capables d'en faire de bons médecins! Réforme bien de nature à augmenter considérablement le nombre des élèves, quand bien même une nouvelle loi militaire, l'institution du volontariat, ne serait pas venue mettre en si grande faveur les professions libérales!

C'est à cette occasion, Messieurs, que fut construit le bâtiment, au rez-de-chaussée duquel se trouve aujourd'hui

le laboratoire des travaux pratiques de chimie du P. C. N. Il ne me semble pas nécessaire de vous rappeler par ailleurs les remaniements que durent, à cette époque, subir les anciens locaux, non plus que l'augmentation importante du personnel enseignant qu'entraîna la transformation.

M. Théophile Laennec fut le premier directeur de l'Ecole de plein exercice. Vous savez, mes chers collègues, quelle somme incroyable d'activité, d'affection et de dévouement Laennec consacra au développement de cette Ecole qui, désormais, devait être la principale raison d'être de son existence. Vous avez tous vu avec quelle vaillance, sentinelle vigilante, il était prêt à descendre dans l'arène toutes les fois qu'il y avait une lance à rompre en son honneur; avec quelle ardeur et, trop souvent, quelle imprudence, quel oubli de ses plus chers intérêts personnels, il se jetait dans la mêlée, chaque fois qu'il y avait à défendre une cause qu'il croyait juste ou, tout simplement, un ami à obliger... Cette bouillante et généreuse nature était incapable de rien faire à demi. Le grand nom qu'il portait, cette belle prestance d'homme solide et bien portant, appuyé sur son bon droit, content de la vie qui, en vérité, ne lui fut pas marâtre; ce clair et franc regard qui se plantait, avec une simplicité d'enfant, dans celui de son interlocuteur; cet organe sonore, cette parole abondante, cette riposte chaude et pittoresque, violente parfois, et qui dépassait alors ses intentions, car il était charitable et bon; ce salon du boulevard Delorme, où la musique était en tel honneur et où, si longtemps s'est pressé tout ce que Nantes comptait de distingué, tout cela, en vérité, faisait à la nouvelle Ecole un représentant bien capable de la faire valoir partout...

Mais je serais incomplet dans la manifestation de notre pensée à tous si je n'ajoutais que cette administration généreuse et chevaleresque, qui fut pendant vingt ans celle de Laennec, ne contribua pas peu à maintenir entre les membres de notre Compagnie cette union, ces relations de bonne confraternité et de courtoisie, sans lesquelles rien de bon ne saurait se produire. De tout temps, en effet, cette améabilité de rapports a été comme un apanage de notre Ecole de Nantes, et vous savez, Messieurs, que cette tradition ne s'est pas perdue sous l'administration de notre cher directeur actuel. Nous voulons espérer qu'à l'avenir elle ne se perdra pas davantage.

Maintenant, Messieurs, les événements vont se précipiter. A peine sera-t-il nécessaire d'en évoquer ici le souvenir: tous, ou presque tous, vous les avez vus se dérouler sous vos yeux.

Ce sont les nouveaux régimes d'études, organisés en 1878, 1885 et 1893. C'est le P. C. N. avec toutes ses conséquences. C'est la question des Universités régionales. Vous vous rappelez, mes chers collègues, cette période de fièvre intense et de vives perplexités, ces accès de découragement, d'inquiétude faisant place par instants à des moments d'espérance, si vite déçus!

Pour n'avoir pas été promue, depuis 1876, à ce rang suprême que devaient atteindre depuis les Ecoles de Lille et de Toulouse, notre Ecole de Nantes n'est pas restée sans se développer d'une façon importante.

C'est ainsi que, grâce à la générosité de Mme Lucien Peltier, un service de clinique ophtalmologique fut créé à l'Hôtel-Dieu, et cela, bien ayant que certaines Facultés n'en fussent pourvues.

Puis, il faut citer ce pavillon à triple étage que notre

Conseil municipal fit éléver, en 1896, dans la grande cour de l'Ecole, pour y loger les nouveaux laboratoires rendus nécessaires par les nouveaux programmes d'études, pendant que la salle des travaux anatomiques était singulièrement agrandie et que notre outillage instrumental s'enrichissait notablement, grâce à la munificence de notre Conseil général.

En 1903, la Ville nous dotait encore de cette salle d'autopsie, depuis si longtemps réclamée et dont, sans fausse modestie, nous croyons pouvoir dire qu'elle est aménagée conformément aux exigences les plus rigoureuses de la technique contemporaine.

Tout dernièrement, enfin, pendant que notre Administration hospitalière, avec laquelle nous sommes heureux d'avoir les plus cordiales et les plus sympathiques relations, nous faisait installer un service de Maternité clinique, si heureusement compris qu'il n'en est pas peut-être de comparable en province, et qu'elle s'apprête à nous installer une salle d'opérations aseptiques non moins heureusement disposée, une généreuse Nantaise, Mme veuve Paul Le Monnier, nous faisait construire, dans les jardins de l'Hôtel-Dieu, un petit pavillon, dans lequel ont pris place les services de bactériologie et de chimie de ce laboratoire des cliniques de l'Hôtel-Dieu, depuis si longtemps réclamé et que nous rêvons de voir bientôt complété par l'adjonction des services d'histologie pathologique, de physiologie et de physique.

Du côté du personnel, notre Ecole s'est accrue en proportion. Elle comprend aujourd'hui, avec deux emplois de secrétaire-bibliothécaire et de commis de secrétariat, dix-neuf chaires, dont six de clinique; treize suppléants, un chargé de cours complémentaire, huit chefs de travaux pratiques, deux chefs de laboratoire, deux chefs de clinique, huit préparateurs, élèves et deux préparateurs garçons.

Les ressources cliniques dont notre Ecole dispose pour l'instruction pratique des élèves seraient envoyées par plus d'une Faculté : deux immenses hôpitaux comprenant ensemble 2.300 lits, sièges d'un mouvement intense; 23 services, dont, des services spéciaux de gynécologie, de médecine et de chirurgie infantiles, de maladies des vieillards, de maladies du système nerveux, de maladies mentales, de maladies des voies urinaires, de dermatologie et syphiligraphie, d'ophthalmologie, d'oto-rhino-laryngologie, d'électrothérapie, deux services de maternité...

Plusieurs chefs de service se sont déjà mis depuis longtemps à faire des cliniques supplémentaires agréées par l'Ecole, heureuse de marcher en tête du mouvement qui commence à se dessiner de tous côtés. 1.600 opérations de grande chirurgie par an, 350 accouchements, dont plus de 160 suivis par les seuls étudiants en médecine et tout le reste à l'avenant. 23 places d'internes en médecine, 36 d'externes, 8 d'internes titulaires en pharmacie...

Ne sont-ce pas là, Messieurs, les plus précieux moyens d'enseignement? et encore, ne comptons-nous ni notre hôpital-marin de Pen-Bron, ni notre hôpital de tuberculeux de Chantenay, ni enfin les nouvelles salles qui, avant peu, vont s'ouvrir à l'Hôtel-Dieu, par suite de l'exode prochain des malades militaires...

A la rentrée de novembre, notre Ecole comptait 255 étudiants régulièrement inscrits et répartis ainsi qu'il suit : année préparatoire, 35 ; Docteurs en médecine, 188 ; Pharmaciens de 1^e classe, 30 ; Pharmaciens de 2^e classe, 2 ; de plus, elle comptait exactement 67 étudiants ayant fini leur

scolarité ou en cours d'examens, ce qui portait le nombre de nos étudiants à 322. Nous ne croyons pas nécessaire de grossir ce chiffre en y ajoutant les 30 sages-femmes et les 25 stagiaires en pharmacie qui ne se sont inscrits à l'Ecole que pour y subir leurs examens.

C'est là, Messieurs, un nombre considérable d'élèves, et d'autant plus intéressant qu'il ne concerne pas de ces oiseaux de passage qui disparaissent après avoir pris 2 à 3 inscriptions, trompe-l'œil qui peut en imposer.

A Nantes, en effet, à l'exception de ceux de nos étudiants qui nous quittent d'une façon précoce pour aller, suivant la tradition nantaise, affronter les épreuves du concours de l'internat parisien, nos étudiants restent chez nous jusqu'au dernier moment, sûrs d'y trouver assez de ressources de toutes sortes pour ne pas se sentir le besoin d'aller passer quelque temps à Paris, avant d'y présenter leur thèse, qu'ils préparent en paix dans nos laboratoires et dans nos hôpitaux.

Messieurs, vous me permettrez bien encore, je pense, avant de clore cet historique, que la nécessité m'a obligé de mener à fond de train, de constater avec une légitime fierté que, sous le rapport de la qualité de ses élèves, l'Ecole de plein exercice n'a pas démerité de ses devancières.

Depuis la guerre, 39 internes titulaires des hôpitaux de Paris, dont 2 reçus le premier et 3 le second (et encore peut-on dire qu'il y a de ces seconds qui, venant après certains premiers, valent bien des premiers)... La grande médaille d'or de l'internat en 1897. 5 premiers prix des thèses, médailles d'argent de la Faculté ; 7 internes des asiles d'aliénés de la Seine, dont un, médaille d'or ; deux chefs de clinique de la Faculté de Paris ; un procureur de l'amphithéâtre de Clamart ; deux procureurs de la Faculté de Paris ; trois agrégés médecins et accoucheurs des hôpitaux de Paris ; un professeur titulaire de la même Faculté, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine et de la Société de chirurgie ; des chirurgiens de l'hôpital Saint-Joseph et de l'hôpital Péan, à Paris ; des professeurs aux Ecoles de Caen, de Tours.... sans parler de tel autre de nos anciens collègues qui s'est créé la place distinguée que vous savez dans l'étude de la préhistoire et dans la presse médicale de la capitale.

Enfin, mes chers Collègues, vous m'en voudriez, et à bon droit, si je ne consacrais pas ici un souvenir à tous ceux que nous avons perdus depuis la guerre, à de Larabrie, à Boiffin, à Pérochaud, et à celui que, tout récemment encore nous avons eu le chagrin de conduire à sa dernière demeure à ce collègue d'un esprit si fin, à ce clinicien si distingué, qui voilait une érudition immense sous ses saillies originales que vous appréciez tant et qui, partout où le sort l'eût fixé, eût brillé au premier rang, à cet exquis Hervouet que, malgré nous, nous nous prenons encore à chercher des yeux dans cette assistance sympathique et qui plus jamais ne sera l'âme de nos réunions...

Avant qu'il soit longtemps, de nouveaux règlements des études pharmaceutiques vont nous imposer la création de nouveaux laboratoires, l'augmentation de notre personnel enseignant. Mais, monsieur le Maire, il ne faut pas trop vous effrayer, l'augmentation des charges qui en résultera sera compensée dans une large mesure par l'accroissement

du nombre de ceux d'entre nos élèves qui aspirent à l'obtention du diplôme de pharmacien de 1^{re} classe. Aujourd'hui, rien ne les retient à Nantes ; demain, ils y pourront subir leurs deux premiers examens et beaucoup, sans doute, seront portés à accomplir à notre Ecole une partie importante de leur stage scolaire.

Il faut, d'ailleurs, s'attendre à ce que chaque année nous apporte avec elle une augmentation de dépenses. Ainsi le veut le progrès : et nous n'avons qu'à nous incliner, puisque, de par la faute de nos devanciers, nous n'avons pas su obtenir à temps une Faculté de Médecine.

Les Administrateurs éclairés auxquels la ville de Nantes a confié l'honneur de présider à ses destinées, connaissent toutes les exigences d'une démocratie vraiment digne de ce nom ; ils savent que, tout en s'efforçant de diffuser l'enseignement primaire jusque dans les couches les plus humbles de la Société, on ne doit pas négliger pour cela les intérêts de l'enseignement supérieur. Ils savent que tous doivent marcher de pair ; qu'une Société bien ordonnée doit être comme tout organisme appelé à ne pas disparaître dans la lutte pour la vie ; que le cerveau qui le dirige doit être nourri et développé, tout comme la moelle épinière et les nerfs, pour qu'il puisse conserver son développement proportionnel, nécessaire ; qu'autrement l'état d'imbécillité est si vite créé !

Tel, parmi les animaux, devait être ce fameux diplodocus, aujourd'hui célèbre, qui, jadis, aux âges lointains du globe, promenait au fond des lagunes sa gigantesque carcasse, laissant à peine émerger au-dessus des eaux cette tête, ridiculement petite, que vous savez : créature infortunée, malgré ses dimensions colossales, proie désignée d'avance à l'appétit de contemporains plus modestes de taille, mais mieux proportionnés.

C'est que le secret de la force efficace git surtout dans ces justes proportions du cerveau et de la moelle dont je parlais tout à l'heure ; comme le secret de l'intelligence est dans les justes proportions des différentes parties du cerveau ; comme celui de la beauté et de la grâce est dans celles des différents traits du visage, des membres et du tronc ; comme celui de la santé, enfin, dans le développement et le fonctionnement parallèles de tous les viscères de l'organisme.

Tout dans la nature est affaire d'harmonie.

C'est pourquoi Paris est la capitale du monde. C'est pourquoi cette ville est le premier port de commerce de France, comme elle en est le premier centre industriel ; c'est pourquoi elle est le foyer indiscuté des arts, des lettres et des sciences, comme elle est la plus belle ville qui soit et comme elle est l'arbitre de toutes les élégances.

Aussi, Messieurs, ne croyons-nous pas qu'on puisse jamais oublier à Nantes combien ce serait un déplorable système que de vouloir se borner à développer un seul organe dans notre ville. Ce serait reprendre les idées et les théories de ce néfaste maire de Nantes, qui eut nom Gérard Mellier, théories dont nous souffrons encore aujourd'hui. Il faut développer en même temps et parallèlement tous les organes de notre ville. Jamais on ne fera une ville réellement grande, même au simple point de vue du commerce et de l'industrie, si l'on ne s'attache en même temps à y développer la haute culture intellectuelle. Agir autrement, c'est se condamner de gâté de cœur à n'obtenir jamais, au prix des plus lourds sacrifices, que de ces améliorations

factices et passagères que le moindre souffle fait disparaître.

Et puis, nous avons confiance.

Quand nous considérons la carrière qu'a fournie, pendant le siècle qui vient de se clore pour elle, la modeste Ecole fondée par Bacqua et Darbœuf, pendant les sombres jours de la Terreur ; quand nous voyons les résultats qu'elle a donnés, nous nous sentons pleinement rassurés sur le sort que l'avenir lui réserve.

Avec une confiance aussi entière que celle qui animait nos prédécesseurs, les docteurs régents de la Très-Salutaire Faculté de Nantes, mais avec une confiance plus justifiée peut-être et moins présumptueuse, nous ne craignons pas de nous approprier la devise qui animait leur antique blason, s'étalant sur les voiles herminées de la nef pilotée par Hippocrate :

Medis isto duce tuta procellis.

Et nous avons au cœur la certitude que, quels que soient les orages qu'il lui reste encore à effronter sur une mer... parfois agitée, le siècle nouveau qui s'ouvre pour elle verra, un jour, l'antique nef, toujours vaillante et rajeunie, entrer au port à peines voiles, dans ce port que nous rêvons !

Rousseau.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Voyages à prix réduits en Angleterre

par la gare Saint-Lazare,

via ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN

Une journée à Londres ou à toute autre ville desservie par la Compagnie de Brighton

L'Administration des chemins de fer de l'Etat fait délivrer, tous les samedis, jusqu'au 30 octobre 1909 (samedi 14 août excepté) des billets d'aller et retour aux prix exceptionnellement réduits de 37 fr. 50 en 1^{re} classe, 28 fr. 10 en 2^e classe, 24 fr. 25 en 3^e classe, qui permettent de passer le dimanche soit à Londres, soit dans l'une quelconque des villes ou stations balnéaires de la Compagnie de Brighton, notamment : Brighton, Eastbourne, Saint-Léonards, Hastings, Worthing, Littlehampton, Bognor, Portsmouth, etc.

Aller : Départ de la gare Saint-Lazare, le samedi à 9 h. du soir.

Retour du départ de Londres, le dimanche à 8 h. 45 du soir.

Les billets de 1^{re} et 2^e classes donnent la faculté aux voyageurs d'effectuer leur retour le lundi, en partant de Londres (Victoria) à 10 heures du matin.

Le Directeur-Gérant : A. PRIEUR

Poitiers. — Imp. Blais et Roy, 7, rue Victor-Hugo.